



## Populations légales au 1<sup>er</sup> janvier 2015 228 582 habitants dans les Hautes-Pyrénées

Émilie Auriac, Stéphane Méloux, Insee

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, les Hautes-Pyrénées comptent 228 582 habitants. Entre 2010 et 2015, la population diminue légèrement, de quelques 170 habitants chaque année. Les Hautes-Pyrénées sont, avec le Lot et la Lozère, l'un des trois départements d'Occitanie dont la population baisse sur cette période. Au sein du département, le dynamisme des communes situées au nord et autour des principaux axes routiers, notamment de l'A64, ne compense pas la perte d'habitants des quatre principales communes du département.

### La périphérie de Tarbes reste dynamique

La moitié des Hauts-Pyrénéens résident dans l'aire urbaine de Tarbes, sixième grande aire urbaine d'Occitanie. Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, celle-ci compte 115 870 habitants dont 1 890 résident dans le département voisin des Pyrénées-Atlantiques. Par rapport à 2010, la population de l'ensemble de l'aire tarbaise est stable.

Au sein de l'aire urbaine, plus du tiers des habitants résident dans la commune de Tarbes. Entre 2010 et 2015, celle-ci perd 490 habitants par an. À l'inverse, la banlieue et la couronne périurbaine en gagnent. Dans la banlieue tarbaise, la population augmente dans 8 communes sur 13, avec des taux de croissance annuels moyens qui vont de 0,3 % à Soues à 3,4 % à Bordères-sur-l'Échez. La couronne périurbaine gagne, quant à elle, 260 habitants par an en moyenne.

Entre 2010 et 2015, la population baisse dans les principales agglomérations<sup>1</sup> du département. Le dynamisme de certaines communes de banlieue ne compense pas la perte d'habitants dans les villes-centres. Ainsi, Lourdes perd chaque année 160 habitants, pendant que la population de sa banlieue augmente légèrement. Le constat est le même à Argelès-Gazost, contrairement à Bagnères-de-Bigorre où la banlieue perd également des habitants. À l'inverse, de petites agglomérations comme celles d'Ossun, de Juillan et de Lannemezan gagnent de la population, tout comme leur ville-centre. Dans les communes rurales où vit plus d'un Haut-Pyrénéen sur trois, la population augmente chaque année de 0,4 %. ■

### 1 Population du département

#### Population municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et évolution annuelle moyenne

	Population en 2015	Population en 2010	Évolution annuelle moyenne 2010-2015 (%)
<b>Hautes-Pyrénées</b>	<b>228 582</b>	<b>229 458</b>	<b>- 0,1</b>
Occitanie	5 774 185	5 518 106	+ 0,9
France métropolitaine	64 300 821	62 765 235	+ 0,5
<b>Grande aire urbaine du département<sup>1</sup></b>			
Tarbes <sup>2</sup>	115 870	115 713	0,0
<b>Principales unités urbaines du département</b>			
Tarbes	75 605	76 727	- 0,3
Lourdes	16 982	17 646	- 0,8
Bagnères-de-Bigorre	12 857	13 421	- 0,9
Argelès-Gazost	6 974	7 085	- 0,3
Juillan	6 341	6 187	+ 0,5

<sup>1</sup> Non compris les aires urbaines dont la ville-centre est hors département

<sup>2</sup> Y compris partie hors Hautes-Pyrénées

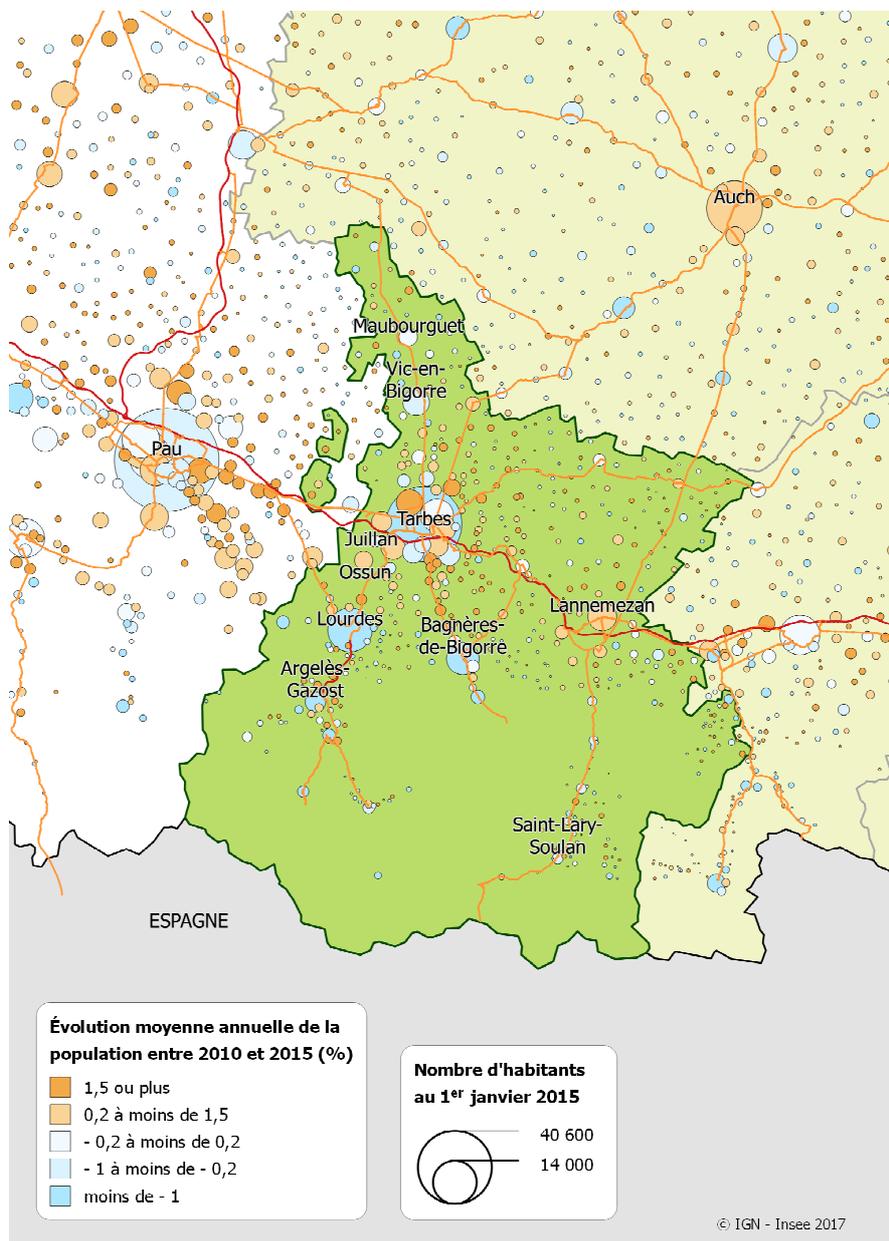
Source : Insee, recensements de la population

### 2 Population des principales communes des Hautes-Pyrénées

#### Population municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et évolution annuelle moyenne

Principales communes	Population en 2015	Population en 2010	Évolution annuelle moyenne 2010-2015 (%)
Tarbes	40 593	43 034	- 1,2
Lourdes	13 946	14 743	- 1,1
Aureilhan	7 831	7 911	- 0,2
Bagnères-de-Bigorre	7 571	8 047	- 1,2
Lannemezan	5 893	5 817	+ 0,3
Vic-en-Bigorre	5 030	5 275	- 0,9
Bordères-sur-l'Échez	5 015	4 243	+ 3,4
Séméac	4 893	4 679	+ 0,9
Juillan	4 139	3 975	+ 0,8
Barbazan-Debat	3 415	3 470	- 0,3

Source : Insee, recensements de la population



Source : Insee, recensements de la population

## Définitions

**Unité urbaine** : la définition de l'unité urbaine correspond à celle, communément admise, d'agglomération. C'est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas plus de 200 mètres entre deux constructions) d'au moins 2 000 habitants. Les communes appartenant à une unité urbaine sont dites urbaines, les autres sont considérées comme rurales.

**Aire urbaine** : l'aire urbaine est la zone d'influence, en matière d'emploi, d'une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois (pôle). C'est un ensemble de communes comprenant un pôle et sa couronne, constitué par les communes (rurales ou urbaines) dont au moins 40 % des actifs en emploi travaillent dans le pôle ou dans une commune attirée par celui-ci. Si le pôle compte au moins 10 000 emplois, l'aire est considérée comme une grande aire urbaine et sa couronne est dite périurbaine. Si le pôle compte entre 5 000 et 10 000 emplois, l'aire est considérée comme une aire moyenne.

Insee Occitanie  
36, rue des Trente-Six Ponts  
BP 94217  
31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication :  
Caroline Jamet

Rédactrice en chef :  
Michèle Even

ISSN : 2493-4704

© Insee 2017

## Pour en savoir plus

● « Populations légales au 1<sup>er</sup> janvier 2015 - 5 774 185 habitants en Occitanie », *Insee Flash Occitanie* n° 74, décembre 2017

● Populations légales 2015 sur toutes les communes de France

